

Le Président

Jean-Claude SANDRIER

Membre honoraire de l'Assemblée nationale

Chevalier de la Légion d'Honneur

Monsieur le Président de la République

Palais de l'Elysée

55 rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

Affaire suivie par Mounire LYAME

Réf. 1612-25

Vierzon • le 25 novembre 2016

Monsieur le Président de la République,

Récemment vous vous êtes rendu en Corrèze et avez évoqué la desserte ferroviaire de Limoges et Brive. Cette question est naturellement légitime et doit d'ailleurs se poser pour la totalité de l'axe de Paris à Toulouse.

Depuis des décennies, des hypothèses ont été émises, la plus proche d'aboutir étant celle d'un train pendulaire approuvée et financée par le gouvernement de Lionel Jospin et par les régions concernées. Monsieur Raffarin, alors Premier Ministre, en a décidé autrement en 2002.

Une nouvelle solution a donc surgit. Cette solution, vous l'avez évoquée à Brive, pose un certain nombre de problèmes, qui ont amené la cour des comptes d'une part et le Conseil d'Etat d'autre part à émettre des avis défavorables.

Tirant leçon de ces avis, vous proposez : « de reprendre le sujet, mieux armer le dossier sur le plan financier », bref de « remettre l'ensemble du sujet au clair ».

Notre association « Urgence Ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse » est à votre disposition pour travailler avec vos services, ceux de la SNCF, tous les élus concernés et les usagers à une « mise au clair » de ce sujet.

En effet, près de 15 années se sont écoulées depuis l'hypothèse d'un barreau LGV Limoges-Poitiers, or des éléments nouveaux sont intervenus depuis et qui n'ont jamais été pris en compte dans les différentes études engagées.

Nous l'avons indiqué à plusieurs reprises à Réseau Ferré de France (RFF), alors chargée de conduire le dossier. Nous nous sommes toujours heurtés à la réponse suivante : « le complément d'étude que vous demandez n'est pas dans notre cahier des charges ».

Quinze ans après 4 éléments nouveaux, au moins, demandent une remise à plat sérieuse de ce dossier de desserte sur l'axe Paris-Orléans-Limoges-Toulouse.

.../...

Le premier est évidemment le rejet de la Déclaration d'Utilité Publique par le conseil d'Etat qui pointe non seulement les aspects financiers mais aussi la dégradation potentielle des dessertes sur une grande partie d'autres territoires.

Le second élément, et non le moindre, est la volonté de la SNCF de doubler l'actuelle LGV Paris-Lyon dans un délai qui reste à échéance de 15 ans environ. Ce projet est d'ailleurs repris et jugé incontournable par les travaux du rapport DURON, initié par le gouvernement actuel.

A ce propos, un préfet coordonnateur a été désigné pour approfondir l'étude pour le tracé Ouest de la future LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon qui est le plus susceptible à la fois de mieux desservir un maximum de territoires mais aussi de permettre un raccordement de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse à hauteur de Châteauroux ou Vierzon.

Outre l'amélioration de la rentabilité des deux lignes (POLT et POCL), le gain de temps sur la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse permettrait pratiquement la même performance qu'avec la solution rejetée par le Conseil d'Etat.

Le troisième élément est contenu dans le rapport DURON du 25 mai 2015 dans lequel il est très clairement précisé en page 45 qu' « une vision ambitieuse pour la ligne POLT serait de nature à apporter une réponse aux besoins de mobilité exprimés par l'ensemble des agglomérations et territoires traversés par la ligne. De ce point de vue, elle peut apporter une alternative au projet de LGV Poitiers Limoges (...) »

Le quatrième élément enfin est lié à votre décision de conforter l'usine Alstom de Belfort par la commande de rames TGV supplémentaires. J'ai, au nom de notre association, écrit à Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des transports, pour lui demander d'affecter des rames TGV sur la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse.

Les motifs en sont simples. Le gouvernement précise que la ligne Bordeaux-Toulouse-Marseille bénéficiera de ces rames en raison de l'interconnexion à venir de cette ligne avec des LGV.

Mais justement c'est ce qui peut être envisagé pour la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse qui serait interconnectée à des LGV à la fois au Nord avec la ligne Paris-Orléans-Clermont-Lyon (à condition de le décider) et au Sud par Toulouse.

Enfin le Ministre a récemment indiqué dans sa feuille de route que l'Etat conserverait la compétence pour 3 lignes TET : Bordeaux-Toulouse-Marseille ; Paris-Clermont ; Paris-Orléans-Limoges-Toulouse.

Nous demandons qu'elles soient traitées d'une même façon alors que les objectifs affichés par le gouvernement sont identiques, à savoir : « que ces lignes structurantes doivent bénéficier d'un service à haute performance...et avoir un très haut niveau de confort. »

J'insiste à nouveau, avec la perspective d'une interconnexion au réseau à grande vitesse. Le renforcement progressif des infrastructures, déjà entamé, doit, dans ce cas, passer un cap prévu dans le rapport DURON ci-dessus mentionné.

Les gains de temps seront progressifs avec un gain de 20 à 30 minutes sur un Paris-Limoges dans les toutes prochaines années et un gain de 45 minutes à 1 heure avec une future interconnexion à Paris-Orléans-Clermont-Lyon et à tout le réseau LGV au sud de Paris.

Monsieur le Président de la République, nous pensons qu'une solution conforme à l'intérêt général, cohérente, à un coût raisonnable et une rentabilité assurée est possible et permettrait de sortir, par le haut, d'une impasse qui pénalise tout le monde. Personne n'a à se sentir désavoué dès l'instant que des éléments nouveaux apparaissent dans un dossier et qu'ils appellent une nouvelle mise en cohérence. Au contraire, choisir la meilleure des solutions dans les conditions nouvelles d'aujourd'hui sera à l'honneur de tous.

En vous remerciant de votre attention, en vous précisant que nous sommes à l'entière disposition de vos collaborateurs et du Ministre pour trouver la solution la plus efficace et utile de desservir nos territoires, nous vous adressons, Monsieur le Président de la République, nos très respectueuses et dévouées salutations.

Jean-Claude SANDRIER

Président «Association Urgence Ligne POLT »

Député Honoraire

Chevalier de la Légion d'Honneur